



Conseil Communal
JORAT-MEZIERES

Jorat-Mézières, 08 mars 2017

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU 08 MARS 2017

Présidence : Monsieur David Mack

Le Conseil communal de Jorat-Mézières, en sa séance, a décidé :

- Election d'un Vice-Président
de nommer Vice-Président, Monsieur Blaise Vuille

- Election de la commission des finances
de nommer la Commission des finances suivante :

Nom	Localité
Ethenoz Stéphane	1084 Carrouge
Durnat Catherine	1083 Mézières
Jaquier Philippe	1076 Ferlens
Rezzonico Jacques	1083 Mézières
Venturino Eric	1083 Mézières

Suppléants	Emery Thierry	1083 Mézières
	Pasteris Raphaël	1083 Mézières

- Préavis 01/2017 : Demande d'un crédit complémentaire pour le bâtiment du Moulin à Ferlens
d'allouer à la Municipalité un crédit complémentaire de Fr. 230'316.44, destiné à couvrir le dépassement des travaux de création d'appartements dans le bâtiment du Moulin à Ferlens, sachant que les travaux ont été financés par la trésorerie courante.
- Préavis 02/2017 : Règlement communal pour la fourniture par câble de programmes Radio-Télévision
d'adopter le règlement communal pour la fourniture par câble de programmes radio, télévision et autres prestations tel que présenté.

➤ Préavis 03/2017 : Règlement communal sur la distribution de l'eau et son annexe

- a) d'adopter le règlement communal sur la distribution de l'eau tel que présenté ;
b) d'adopter l'annexe au règlement communal sur la distribution de l'eau moyennant l'amendement de l'art 6 qui devient :

¹ La taxe d'abonnement annuelle est calculée par unité locative, utilisée ou vacante. Elle s'élève au maximum à Fr. 300.-.

² Par unité locative, on entend tout ensemble de locaux formant une unité d'habitation indépendante (avec cuisine, salle d'eau, WC et une ou plusieurs pièces) ainsi qu'une exploitation agricole.

Pour les autres cas, notamment les locaux commerciaux, industriels, d'utilité publique ou autre, une unité locative est comptabilisée pour chaque tranche de 250 m³ d'eau consommée.

Ainsi délibéré en séance du six décembre deux mille seize.

Le Président,

David Mack



La secrétaire,

Catherine Poncelet